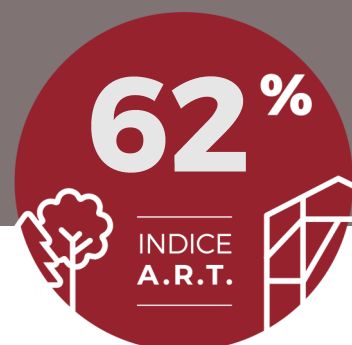


Groupe Scolaire ROUSSON - GARD



DONNEES PROJET

Maitre d'ouvrage : Commune de Rousson (4 034 hab)
Typologie du bâtiment : Scolaire
Année de construction : 2021
Surface totale : 4 626 m²
Mode constructif : Ossature bois + Lamellé collés
Finitions parois extérieures : Pierres massives de la carrière de Vers (30) et bardage acier peint



DONNEES TECHNIQUES

Architecte : Teissier Portal Architecture (34)
Bureau d'étude Bois : Calder Ingénierie (34)
Scieur : Chorain (42)
Constructeur bois : Guilhot Construction Bois (43)
Accompagnement : Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie, Association Bois des Territoires du Massif central et Charte forestière du Pays Cévennes



346 m³
de bois mis en
œuvre sur ce projet

D'OÙ VIENT CE BOIS ?

Sur ce projet, l'origine des bois est tracé à 100 %
par la marque de certification Bois des Territoire du Massif Central



0 %
De bois local

100 %
De bois français

0 %
De bois étranger



4
entreprises
mobilisées pour ce
projets

D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

0 %
Sont locales

100 %
sont françaises

0 %
sont étrangères

La notion de local est définie par un rayon de 80 km autour du projet

VOTRE PROJET RAPPORTE PLUS QU'IL NE COÛTE !

Construire un bâtiment est un acte important pour la collectivité.

Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, mais également l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, les Collectivités forestières ont développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : le calculateur ART (Analyse des Retombées sur les Territoires).

Tous les détails sur ce calculateur et faire vos propres simulations : <https://art.fncofor.fr>



INDICE ART
62 %

12 034 980 €
ont été investis pour
ce projet

1 693 430 €
Concernent le lot bois,
soit 11,3 % de
l'investissement total

sur 100 € investis dans l'élaboration et la construction du projet 62 € sont directement injectés dans l'économie du territoire.

Avec un scénario « classique » (bois étranger et entreprises françaises), il ne serait resté que 31 % de l'investissement sur le territoire !

C'est parce qu'elle a fait le choix du bois local et des entreprises locales !



7,35
emplois valorisés en
France*

659
tonnes de CO₂ ont été
évités,
soit le bilan carbone
annuel de 89
personnes !

9,3 ha
de forêts gérées
durablement, soit 13,2
fois la surface d'un
stade de foot* !

Réalisé avec le soutien de :



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Collectivités Forestières Occitanie

04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales